

DELIBERATIONS EXAMINEES EN CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,

Vu le décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité,

Vu la délibération n° 2022-05-12 en date du 20 juin 2022 du Conseil Municipal,

CONSEIL MUNICIPAL DU 10.02.2026 A 19 H 00



LE MAIRE,
Michel MOREL

N°	DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES	Vote
1	Reprise de la voirie - Lotissement IMMOBOIS	Adoptée à l'unanimité des votants (Pour : 15)
2	Acquisition de la parcelle cadastrée section AD N°11(ancienne école d'Entre les Fourgs)	Adoptée à l'unanimité des votants (Pour : 15)
3	Gestion foncière - Demande d'application du régime forestier	Adoptée à l'unanimité des votants (Pour : 15)
3	Validation du devis de l'Office National des Forêts pour la gestion durable du patrimoine forestier	Adoptée à l'unanimité des votants (Pour : 15)



Commune de Jougne

Jougne

5	Participation à la protection sociale complémentaire	Adoptée à l'unanimité des votants (Pour : 15)
6	Droit de passage consenti par M. Gérard GUYON sur une voie privée permettant l'accès au lieudit « Laquerez », avec prise en charge par la commune de l'entretien et du déneigement	Adoptée (Pour : 13 Abstentions : 2)
7	Modification de la destination de deux baux emphytéotiques à Piquemiette	AJOURNÉ
8	Validation du devis d'aménagement du parking Buttiglieria	Adoptée à l'unanimité des votants (Pour : 15)

Questions diverses :

Préconisations du département du Doubs concernant le secteur Piquemiette

Proposition de projet touristique dans le secteur de Piquemiette

